

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2011

Le 08 novembre 2011, à 20 heures, le Conseil légalement convoqué le 28 octobre 2011, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur VERNET Philippe, Maire.

Etaient présents : de NATALE GUY – MOREAU PATRICIA – MAURY YANNICK – CANIAC ALAIN – GUILLAUME LIONEL – BUSATO JEAN – CANZIANI MIREILLE – MONMART ALAIN – VARECHARD RENE

Etaient absents ou excusés :

- COUSTALAT JEAN PIERRE représenté par de NATALE GUY
- SOLOHUB SABRINA représentée par CANZIANI MIREILLE
- AMRANI EMILIE
- TAILLANDIER FRANCK

Secrétaire de séance : VARECHARD RENE.

Compte-rendu précédent

Le compte-rendu de la séance précédente ne donne lieu à aucune observation, tous les membres présents ont signé.

Avenant n° 2 au contrat de délégation du service public de l'eau potable – VERNET Philippe - CM N° 77 347 08 11 2011 01

Vu la loi sur l'eau demandant de respecter l'abaissement de la norme en plomb de 50µg/l à 10µg/l à l'échéance de 2013,

Vu le nombre de 106 branchement en plomb actuellement en service,

Considérant l'augmentation au tarif à prévoir est de 0,2483 € HT,

Le nouveau tarif de base est de 1,2824 € HT avec une dotation annuelle du fonds de renouvellement à 16 249 €,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote, 11 POUR et 01 ABSTENTION

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au contrat de délégation de service public de l'eau potable.

Contrat de prestation pour la gestion du réseau d'eaux pluviales – de NATALE Guy - CM N° 77 347 08 11 2011 02

Après avoir pris connaissance du projet de contrat de prestation de service pour la gestion du réseau eaux pluviale,

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote, 10 POUR – 01 CONTRE – 01 ABSTENTION,

Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prestation de la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 5 ans.

Monsieur BUSATO souligne que le contrat concerne les réseaux et non les branchements d'eaux pluviales

Réforme de la Fiscalité de l'aménagement - VERNET Philippe

Cette délibération est reportée à un prochain conseil.

Décision modificative M 14 - MAURY Yannick - CM N° 77 347 08 11 2011 03

Le conseil municipal décide à l'unanimité les modifications suivantes au budget M14 : DM rattachée au budget

Fonctionnement – Dépenses – 042 – 617 + 52 345.29
Fonctionnement – Dépenses – 023 - 52 345.29
Investissement – Recettes – 021 - 52 345.29
Investissement – Recettes – 041 – 2312 - 52 345.29

Décision modificative M 14 – MAURY Yannick – CM N° 77 347 08 11 2011 04

Le conseil municipal décide à l'unanimité les modifications suivantes au budget M14 :

Virement de crédit : ICNE

Fonctionnement – Dépenses – 011 – 61522 - 2 838.33

Fonctionnement – Dépenses – 66 – 66112 + 2 832.33

Renouvellement du contrat de balayage SBA – MAURY Yannick - CM N° 77 347 08 11 2011 05

Le conseil municipal accepte le contrat de balayage des rues avec la Société SBA pour la somme de 374,00 € H.T par passage.

Le nombre de passage dans l'année est fixé à 6 fois par an soit une fois tous les deux mois.

Il autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

Délibération prise à l'unanimité.

Renouvellement du contrat de dératisation « Hygiène Service de la Brie » – MAURY Yannick – CM N° 77 347 08 11 2011 06

Le conseil municipal accepte le contrat de dératisation « Hygiène Service de la Brie » à Meaux pour la somme annuelle de 1 260.00 € H.T. pour 2012, 2013, 2014, 2015. Il autorise le Maire à signer le contrat à intervenir.

Délibération prise à l'unanimité.

Informations générales communales – CM N° 77 347 08 11 2011 07

♦ Agence postale communale : afin de satisfaire le plus grand nombre de clients, l'agence postale communale modifie ses horaires d'ouvertures. Actuellement, l'agence est ouverte tous les après midi de 15 h à 18 h et le samedi matin de 9 h à 12 h. A partir du 05 décembre 2011, l'agence sera ouverte le lundi de 14 h à 18 h et les mardi-jeudi-vendredi-samedi de 08 h 30 à 12 h 30. Un flash info paraîtra prochainement.

♦ Plainte contre un jeune de Provins pour outrage à une personne représentant l'autorité publique. Affaire classée sans suite.

♦ Demande de Monsieur Ahmed KHITER et de Monsieur Michel DUVAL pour un emplacement de stationnement de taxi. Des renseignements complémentaires seront demandés.

♦ Monsieur le Maire informe que l'emprunt DEXIA n'est pas toxique car il est établi à taux fixe.

♦ Madame MOREAU informe l'assemblée que les jeux d'enfant ont été installés. Les enfants sont satisfaits. Un contrôle du panneau de basket doit être effectué tous les deux ans. Un devis a été demandé.

♦ Remerciements de la prévention routière pour l'attribution de la subvention.

♦ Remerciements de la chorale du Montois pour l'attribution de la subvention.

♦ Remerciements des organisateurs et jeunes de 15/17 ans du village licenciés au club de rugby de Provins pour le prêt de la salle polyvalente.

♦ Monsieur le Maire informe que la convention avec RFF sera signée le jeudi 10 novembre à Everly.

♦ Commission pour le rôle de couture : il est décidé que ce sera la commission de l'environnement dirigé par le vice président Monsieur Alain CANIAC et Monsieur

René VARECHARD, qui étudiera la possibilité d'obtenir des riverains du rû qu'ils en entretiennent la moitié qui leur appartient.

♦ Monsieur de NATALE informe que les barrières à l'entrée de la Maison des Associations sont posées. Les panneaux du jumelage seront livrés la semaine prochaine. Procédure du nettoyage de la commune.

♦ Monsieur VARECHARD va envoyer un courrier sous couvert de Monsieur le Maire au Président du Syndicat de la Voulzie pour dire que nous ne pouvons accepter la mise en place d'un barrage flottant sur notre seule commune, car nous serions dans l'obligation de recevoir les détritux des communes en amont. Il proposera la mise en place de barrages flottants dans chacune des communes traversées par la rivière.

♦ Madame MOREAU pose la question suivante « les loyers de chez Proxi sont-ils payés ? » Monsieur le Maire répond que le percepteur est en charge de récupérer les loyers impayés.

♦ Madame CANZIANI donne les informations suivantes :

- vendredi 11 novembre : commémoration à 11 heures au cimetière
- dimanche 27 novembre : repas des anciens
- dimanche 04 décembre : ramassage des jouets par top moto vers 13 h15
- samedi 10 décembre : distribution des colis pour les anciens
- dimanche 11 décembre : spectacle de Noël pour l'école
- mardi 13 décembre : distribution des colis pour la maison de retraite.

Aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 22H00.